



UNE **Force** AU SERVICE

DES **Petites Villes**



APVF
PETITES VILLES
DE FRANCE

L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE
DE 2 500 À 25 000 HABITANTS



Christophe Bouillon
Président de l'Association
des petites villes de France
Ancien député de Seine-Maritime
Maire de Barentin (76)
Président de l'Agence Nationale
de la Cohésion des Territoires



Loïc Hervé
Président délégué de l'Association
des petites villes de France
Sénateur de la Haute-Savoie (74)
Vice-président du Sénat

Les petites villes ont leur association



Antoine Homé
Premier Vice-président
de l'Association des petites
villes de France
Maire de Wittenheim (68)

Au service des petites villes et de leurs élus

L'APVF n'est peut-être pas la plus grande association d'élus, mais elle est probablement l'une des plus efficaces. Active et réactive : ce sont les mots qui définissent le mieux notre association.

Depuis plus de trente ans, nous revendiquons sérieux et convivialité.

Sérieux, car la rigueur des temps exige de bannir toute démagogie. Convivialité, car nous avons plus que jamais besoin de nous retrouver pour discuter, échanger, dans un cadre apaisé et amical.

Cela ne nous empêche nullement d'être exigeants et constructifs. Nous ne demandons pas tout, nous ne nous opposons pas à tout, mais nous savons dire non lorsque cela est nécessaire. Nous accompagnons toujours nos désaccords de propositions réalistes et constructives.

Forte de 1 200 communes adhérentes présentes sur l'ensemble du territoire de métropole et d'Outre-mer, l'APVF est un réseau efficace qui représente les collectivités à taille humaine auprès des pouvoirs publics. Nous portons la voix des petites villes.

Si vous estimez que celle-ci doit être entendue encore davantage, c'est le moment de nous rejoindre. Ensemble, faisons bloc pour peser davantage.

Plus que jamais, vous êtes toutes et tous les bienvenus !



Estelle Bomberger-Rivot
Secrétaire générale
de l'APVF
Maire de
Nogent-sur-Seine (10)



Nathalie Nieson
Vice-présidente
trésorière de l'APVF
Maire de
Bourg-de-Péage (26)



« La ville de Langres a fait le choix de rejoindre l'APVF pour bénéficier de son expertise propre à nos petits territoires. En une année, nous avons pu travailler en synergie sur des sujets comme la politique de la ville et la santé. C'est un véritable partenariat gagnant-gagnant entre nos villes et l'association. »

Anne Cardinal
Maire de Langres (52)



« L'APVF est un porte-voix indéniable auprès des instances nationales. Rejoindre ce réseau des maires m'a permis de constater que dans les petites villes, nous faisons tous face aux mêmes problèmes. Le partage d'expériences est vraiment important, les réponses que nous apportons localement s'en trouvent renforcées. »

Ludovic Idziack
Maire de Calonne Ricouard (62)
Conseiller départemental du Pas-de-Calais



« L'APVF est une association très dynamique qui est toujours sur la brèche pour apporter à ses adhérents les informations d'actualité. Elle instaure également un dialogue permanent et enrichissant entre ses adhérents, permettant à chacun de partager ses réalités de terrain. »

Danielle Cornet
Maire de Pontchâteau (44)
Conseillère départementale de Loire-Atlantique

UN BILAN

De nombreuses contributions ambitieuses et constructives pour faire face aux grands défis des petites villes (finances locales, déserts médicaux, revitalisation, transition écologique, logement, mobilités, etc.)

Première association d'élus à avoir alerté sur les difficultés d'assurabilité des collectivités, les coûts d'organisation des élections législatives anticipées pour les communes, ainsi que sur l'augmentation des violences envers les élus locaux.

Plus de 500 élus présents chaque année aux Assises annuelles des petites villes.

Lancement et accompagnement des programmes de revitalisation (Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville et Villages d'Avenir).



DES AMBITIONS

- Créer un véritable statut de l'élu local, combat historique de l'association.
- Renforcer la sécurité des élus locaux.
- Redonner de la stabilité et de la prévisibilité budgétaire aux petites villes.
- Valoriser le rôle du maire employeur et renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale.
- Réguler l'installation des professionnels de santé dans les territoires et défendre les hôpitaux de proximité.
- Donner aux collectivités les moyens nécessaires pour accélérer la transition écologique.
- Soutenir l'attractivité des centres-villes et des commerces de proximité.
- Sauvegarder la présence des services publics dans les petites villes.
- Donner aux maires les outils et moyens nécessaires pour répondre à la crise du logement.
- Réinvestir dans les petites lignes ferroviaires et développer les mobilités du quotidien.
- Accompagner la transition numérique pour tous et garantir l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire.
- Garantir la cohésion sociale dans les petites villes rurales et périurbaines.
- Contribuer à faire de l'école le creuset du vivre-ensemble.
- Allier réindustrialisation et transition écologique dans les territoires, dans le cadre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
- Faciliter l'accès aux fonds européens pour les petites villes.

Le Monde.fr mercredi 20 novembre 2024 - 00:00 Europe/Paris
1138 mots - 5 min

NEWS : LE MONDE.FR

Avec la hausse des démissions de maires, la crainte d'un « crash démocratique »

Alors que le congrès de l'Association des maires de France se tient à Paris du 19 au 21 novembre, la hausse du nombre d'édiles raccrochant l'écharpe fait redouter une pénurie de candidats aux élections municipales de 2026.

Une sorte de « grande peur » s'empare des élus locaux, un peu partout dans le pays. Et si, aux élections municipales de 2026, le nombre de candidats s'effondrait ? En septembre, le président de l'Association des petites villes de France, le maire (Parti socialiste) de Barentin (Seine-Maritime), Christophe Bouillon, a mis les pieds dans le plat : « On n'imagine pas que les élus tombent en panne. Attention ! Si nous n'y prenons garde, le risque est grand, vraiment très grand, qu'une panne des maires entraîne un crash démocratique et même un black-out territorial. »



« Pour les petites villes ultramarines, l'adhésion à l'APVF leur permet de s'inscrire dans une dynamique nationale visant à répondre à des enjeux cruciaux, tels que la désertification médicale, le

vieillesse de la population, la vitalité économique ou encore la transition écologique. L'APVF mène une réflexion constructive et encourage des solutions innovantes. Ensemble, nous sommes plus forts pour relever nos défis communs. »

Jules Otto

Maire de Vieux-Habitants (971)
Conseiller départemental de Guadeloupe



« L'APVF c'est un regroupement d'énergie, de volonté et d'innovation pour ces collectivités du dernier mètre que sont nos petites villes. Adhérer à l'APVF, c'est un bon investissement ! »

Nicolas Paget
Maire de Courthézon (84)



DES ACTIONS

FORMER

Des webinaires mensuels sur des thématiques variées et d'actualité (finances locales, transition écologique, restauration scolaire, urbanisme, etc.).

INFORMER

Une newsletter hebdomadaire qui informe de l'actualité des petites villes et sur les actions menées par l'association.

Un magazine bimestriel qui donne la parole aux acteurs locaux et qui met en lumière l'actualité des petites villes.

La tenue d'événements dont :

- les Assises annuelles des petites villes, temps fort de notre association ;
- une journée finances locales qui permet de décrypter le projet de loi finances ;
- des rencontres territoriales en région pour échanger sur des sujets variés.

RÉFORMER

Des propositions issues des travaux des commissions thématiques composées d'élus, d'un Conseil scientifique, et d'un réseau actif de DGS.

Une diffusion des remontées de terrain dans le cadre de nombreuses auditions parlementaires, des rencontres ministérielles et un collègue parlementaire de l'APVF.

Un rayonnement européen avec la Confédération des petites villes de l'Union Européenne dont l'APVF est l'un des membres fondateurs.

En 2024, l'APVF c'est ainsi :

16 WEBINAIRES

84 RENCONTRES ET RÉUNIONS MINISTÉRIELLES

24 AUDITIONS PARLEMENTAIRES

30 ÉVÈNEMENTS DE RENCONTRES

18 GUIDES THÉMATIQUES

PLUS DE 200 REPRISES DANS LA PRESSE NATIONALE ET LOCALE



Une association
pluraliste

26
L'Association qui
représente **26 millions**
d'habitants des Petites
Villes

1200 **UN RÉSEAU**

*1 200 villes adhérentes, un réseau d'échanges,
de bonnes pratiques et d'expériences.*

*Tous les départements de Métropole et
d'Outre-mer représentés.*

UNE VOIX
ÉCOUTÉE DES POUVOIRS PUBLICS

*Une participation active aux instances
de dialogue entre l'État et les collectivités
territoriales. Une voix écoutée par le
Gouvernement et le Parlement.*

*Une forte exposition médiatique
dans la presse régionale et nationale.*

de **2 500**
à **25 000**
habitants

PARCE QUE LES PETITES VILLES
ONT BESOIN D'ÊTRE REPRÉSENTÉES
ET DÉFENDUES



UNE ÉQUIPE

*Une équipe de **6 collaborateurs** et un avocat,
conseil juridique. Des **rencontres**, des **webinaires**,
une lettre d'information hebdomadaire. Des
décryptages de l'**actualité législative**.*

DES INSTANCES PLURALISTES ET REPRÉSENTATIVES DES TERRITOIRES

Présidents d'honneur

Martin MALVY, Ancien ministre
Olivier DUSSOPT, Ancien ministre
Pierre JARLIER, Maire honoraire de Saint-Flour

Président de l'APVF

Christophe BOUILLON,
Maire de Barentin (76), ancien Député de Seine-Maritime

Président délégué

Loïc HERVÉ, Vice-Président du Sénat, Sénateur de la Haute-Savoie
et conseiller municipal de Marnaz (74)

Premier Vice-président

Antoine HOMÉ, Maire de Wittenheim (68)

Secrétaire générale

Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire de Nogent-sur-Seine (10)

Secrétaire général adjoint

Francisque VIGOUROUX, Maire d'Igny (91)

Vice-présidente trésorière

Nathalie NIESON, Maire de Bourg-de-Péage (26)

Vice-présidents

Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire de Mitry-Mory (77)
Romain COLAS, Maire de Boussy-Saint-Antoine (91)
Anne GALLO, Maire de Saint-Avé (56)
Harold HUWART, Député d'Eure-et-Loir,
ancien Maire de Nogent-le-Rotrou (28)
Philippe LAURENT, Maire de Sceaux (92)
Jean-Michel MORER, Maire de Trilport (77)
Laurence PORTE, Maire de Montbard (21)
Pierre-Alain ROIRON, Sénateur d'Indre-et-Loire,
ancien Maire de Langeais (37)
Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice (94)
Nicolas SORÉ, Maire de Joigny (89)

Trésorier adjoint

Xavier NICOLAS, Maire de Senonches (28)

Membres

Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux (06)
Christine BOST, Maire d'Eysines (33)
Jean-Pierre BOUQUET, Maire de Vitry-le-François (51)
Christophe CHAILLOU, Sénateur du Loiret,
ancien Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)
Fanny CHAPPE, Maire de Paimpol (22)
Vincent CHAUVET, Maire d'Autun (71)
Hervé CHERUBINI, Maire de Saint-Rémy-de-Provence (13)
Bastien CORITON, Maire de Rives-en-Seine (76)
Daniel CORNALBA, Maire de L'Étang-la-ville (78)
Benjamin DUMORTIER, Maire de Cysoing (59)
Sébastien EUGÈNE, Maire de Château-Thierry (02)
Murielle FABRE, Maire de Lampertheim (67)
Emmanuelle GAZEL, Maire de Millau (12)
Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux (78)
Éric HOULLEY, Maire de Lure (70)
Nicolas JANDER, Maire d'Altkirch (68)
Pierre JOUVET, Député Européen, ancien Maire de Saint-Vallier (26)
André LAIGNEL, Maire d'Issoudun (36)
Fabien LAINÉ, Député des Landes, ancien Maire de Sanguinet (40)
Sylvain LAVAL, Maire de Saint-Martin-le-Vinoux (38)
Sébastien LECLERC, Maire de Lisieux (14)
Frédéric LEVEILLE, Maire d'Argentan (61)
Christophe LUBAC, Maire de Ramonville-Saint-Agne (31)
Hervé MARITON, Maire de Crest (26)
Françoise MESNARD, Maire de Saint-Jean-d'Angély (17)
Sébastien MIOSSEC, Maire de Riec-sur-Belon (29)
Yan MONPLAISIR, Maire de Saint-Joseph (972)
Vincent MORETTE, Maire de Montlouis-sur-Loire (37)
Frédéric MORTIER, Maire de Longué-Jumelles (49)
Jean-Michel PERRET, Maire de Saint-Hilaire-de-Brethmas (30)
Hervé PRONONCE, Maire du Cendré (63)
Stéphan ROSSIGNOL, Maire de la Grande-Motte (34)
Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines (72)
Frédéric SAUSSET, Maire de Tournon-sur-Rhône (07)
Anthony ZILIO, Maire de Bollène (84)

NOS PARTENAIRES



BULLETIN D'ADHÉSION 2025

À renvoyer à l'APVF par courrier
42, boulevard Raspail 75007 PARIS
Tél. : 01 45 44 00 83 – Mail : npicard@apvf.asso.fr

La ville de : _____

Nombre d'habitants : _____

Département : _____

Région : _____

Nom et prénom du maire : _____

E-mail maire : _____

E-mail cabinet du maire : _____

E-mail DGS : _____

N° SIRET/SIREN : _____

N° d'engagement : _____

Code service exécutant : _____

Adhère à l'Association des petites villes de France.

Au titre de sa cotisation annuelle, fixée à 0,11 € par habitant pour l'année civile 2025, la commune s'engage à verser la somme de (en toutes lettres) :

À laquelle s'ajoute l'abonnement annuel à la revue la *Tribune des Petites Villes* qui s'élève à 30,63€ TTC.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :